



Bruxelles, le 10 janvier 2022

CM 1110/22

TRANS  
IA

### COMMUNICATION

#### **CONVOCATION ET ORDRE DU JOUR PROVISOIRE**

Correspondant: pieter.de-meyer@consilium.europa.eu  
viktoria.kerekes@consilium.europa.eu  
jan.lindemann@consilium.europa.eu

Tél./Fax: +32.2.281.4249  
+32.2.281.3506  
+32.2.281.6317

---

Objet: Groupe de travail transports - Questions intermodales et réseaux

Date: 17 janvier 2022

Heure: 10:00

Lieu: CONSEIL  
BÂTIMENT JUSTUS LIPSIUS  
Rue de la Loi 175, 1048 BRUXELLES

---

#### **Format: 1 + 1\***

1. **Proposition de RÈGLEMENT DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL sur le déploiement d'une infrastructure pour carburants alternatifs et abrogeant la directive 2014/94/UE du Parlement européen et du Conseil (AFIR)**

a) **Révision de la directive sur la performance énergétique des bâtiments**

– Présentation de la proposition par la Commission et échange de vues sur les aspects liés à la proposition AFIR

= ST 15088/21

---

\* La réunion se déroulera dans la "zone certificat COVID". Le couloir où se situe la salle de réunion ne sera accessible que sur présentation du certificat COVID. Il n'y aura pas de distanciation sociale dans la salle de réunion et le port du masque sera obligatoire à tout moment.

**b) Étude soutenant l'étude d'impact de la proposition AFIR**

- Échange de vues
- = WK 211 2022 + ADD1

**c) Étude réalisée pour la commission TRAN – Infrastructures de carburants alternatifs pour les poids lourds**

- Échange de vues

**2. Galileo**

- Informations communiquées par la Présidence.

**3. Proposition de directive du Parlement européen et du Conseil modifiant la directive 2010/40/UE concernant le cadre pour le déploiement de systèmes de transport intelligents dans le domaine du transport routier et d'interfaces avec d'autres modes de transport**

- Étude d'impact : présentation et échange de vues
- = ST 15114/21 ADD 2-4
- = ST 15114/21 ADD 1 et 2

**4. Divers**

---

NB: Les documents du Conseil sont disponibles sur le Portail des délégués. Les commis de salle fourniront des exemplaires supplémentaires sur demande dans les plus brefs délais.